

CSE central.tv

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Extraordinaire du 09 février 2024

Juste après la lecture des propos liminaires, FO a demandé la raison pour laquelle le seul point à l'ordre du jour était une information sur la feuille de route FTV.

Notre organisation syndicale attendait légitimement une information-consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et sur leurs conséquences pour les salariés.

Insatisfaits de sa réponse, les élus ont voté à l'unanimité une [résolution](#) rappelant le devoir de l'employeur de consulter le CSEC sur toutes nouvelles orientations engagées impactant les salariés sur leurs conditions de travail, pour ne citer que celui-ci.

Durant un très long discours plutôt enthousiaste de plus d'une heure trente, la présidente a indiqué aux élus que la situation avait évolué depuis l'automne avec l'arbitrage financier des cinq prochaines années et la

nomination de la nouvelle ministre de la Culture, Mme. Rachida Dati.

Difficile, voire impossible de définir un plan stratégique sans connaître clairement la position de la ministre, bien qu'elle ait exprimé ses intentions de vouloir « un service public fort » et son désir de rassembler les entreprises publiques.

La présidente informe également les élus que les orientations stratégiques demeurent et que le travail est en cours avec la nouvelle ministre pour définir la feuille de route et le plan stratégique. Qu'il n'y aurait pas, à date, d'information sur une holding ou une fusion, ni de vision à cinq ans. Elle réaffirme qu'elle a toujours soutenu un rassemblement des entreprises publiques de l'audiovisuel et souligne une volonté de développer le non-linéaire en évoquant les plaintes en cours de la concurrence : « *Nous devons travailler nos fondamentaux pour rester forts* ».

La feuille de route présente 3 enjeux majeurs :

Un pôle de confiance dans le chaos informationnel

Elle pointe l'environnement concurrentiel et un pôle de confiance fort des téléspectateurs (les plateformes numériques de FTV sont les leaders dans leurs catégories), en résonance avec la société. FTV est un réflexe de référence pour vérifier l'information (la Fake News à Mayotte ayant eu un impact sociétal important).

L'étude Sociovision sera transmise aux élus.

La Présidence annonce :

- Un plan de relance de France Info pour augmenter l'audience par le développement d'un projet éditorial fort.
- L'augmentation des synergies par une agence commune de vérification des informations.
- L'élargissement de l'horizon par tranches d'âges.

Le changement de mesures d'audiences par Médiamétrie au 1^{er} janvier 2024 incluant les foyers sans téléviseur (utilisateurs des plateformes numériques) avec incidence sur le nombre de visiteurs uniques accru.

La résonance avant l'audience

Le service public doit parler à tous. Il doit mieux comprendre et mieux connaître certains publics sociologiquement, avec la collecte de datas l'interaction et l'automatisation de la récupération de données cela nécessite des investissements technologiques et un vrai plan de formation.

Après les JO de 2024, un travail de « reporting » est prévu. La résonance à l'audience sera à privilégier. Les JO sont une opportunité, une vitrine pour l'avenir (peut-être des JO d'hiver en 2030). La marque unique France Télévisions doit être mise en avant.

La simplification des comptes pour une meilleure visibilité sur les réseaux sociaux est envisagée. La présidente évoque l'expérience suédoise de proximité avec les publics et le travail approfondi avec les corps

intermédiaires. Des rencontres sont organisées avec des spectateurs et professeurs d'éducation aux médias.

Un tour de France des académies est en cours d'organisation.

Il y a un chantier à entamer sur la stratégie de distribution avec la mise en avant du service public pour l'Arcom : les moteurs de recherche, les télécommandes, le bouton unique TNT, et l'assouplissement de la stratégie de présence sur YouTube (extraits pour renvoyer vers les plateformes / diffusion totale). L'objectif est d'augmenter le rassemblement des forces de l'audiovisuel public et de la radio sur une plateforme, et de challenger les entreprises privées qui prennent ombrage de la force d'impact de FTV.

Force Ouvrière se questionne et se demande comment cette mise en avant sera contrôlée et, si c'est nécessaire, sanctionnée si elle n'est pas respectée.

La Présidente indique :

- Un choix d'un haut niveau d'engagement pour la fiction par une offre singulière avec un fort impact.
- Le renforcement de la singularité de FTV, sans recours à l'achat de fictions étrangères.
- Le développement d'un langage plus précis qui doit être compris par les nouveaux publics, « qui sait encore qui est le locataire de la place Beauvau ? » Cela doit être partagé sur toutes les chaînes.

FTV doit être un média public de la vie locale avec le renforcement de la montée en puissance de la marque unique ICI. Il faut être au plus près du terrain.

L'Indicateur du Pacte de visibilité tenu pour l'Outre-Mer l'oblige à se développer sur le numérique et à augmenter la proximité pour la diaspora.

Les élus interrogent la direction sur l'adéquation des moyens mis en œuvre pour les derniers événements climatiques à la Réunion, loin d'être au niveau pour les élus et privant l'avenir de toute archive propre. La

direction note ce point qu'elle traitera avec la direction du pôle outre-mer.

Autre priorité, l'augmentation de la production à Vendargues avec le projet France 2030 qui nécessite, pour son financement, un montage financier et la création d'une SCI filiale de France TV Studio.

Concernant l'exemplarité écologique, on en parle, mais on n'en fait malheureusement pas assez.

Pour la présidente, le travail sur l'efficacité, les processus, les façons de faire efficaces doivent sortir des postures et son propos n'est pas une critique sur la productivité des salariés.

Un média citoyen et une entreprise exemplaire

Le cadre social ne doit pas être mis à bas, l'accord d'entreprise unique a plus de 10 ans, il nécessite d'abord une consolidation puis une renégociation de certains points.

FO s'attellera au mieux à la renégociation de l'accord pour préserver les acquis des salariés.

Madame Caroff précise que la direction ne dénoncera pas l'accord.

Il y a un travail à mettre en place pour inclure les nouveaux métiers, les nouvelles technologies, les nouvelles attentes de nos publics avec l'évolution de la société. « Un travail de diagnostic partagé va être mis en place avec les organisations syndicales. La direction attend l'avis de l'inspection générale des finances.

La direction confirme la consolidation en cours de l'Accord (remise à plat linéaire en incluant les avenants).

"Nous allons avancer avec des projets à 6 mois puis des bilans et des réorientations si nécessaire."

Aucun projet n'est défini pour 2028. Toutes les évolutions seront négociées.

L'évolution des technologies et l'intelligence artificielle nécessitent des arbitrages et des investissements technologiques. Le

développement de l'IA en interne n'est pas prévu.

La veille technologique pour les nouveaux outils est importante, il y aura accord pour l'achat de la licence Chat GPT 4. L'IA nécessite un corpus partagé en termes de législation, particulièrement pour le respect des droits d'auteurs et l'aide à la création.

Pour le cadre financier, l'engagement de transformations pour 2024/2025 doit être fort. Il existe une interrogation sur l'adéquation ambition et trajectoire financière, nous sommes suspendus à la parution du nouveau contrat d'objectif et de moyen pour maintenir le haut niveau d'investissement de ces dernières années. Il faut être au rendez-vous des évolutions technologiques pour pouvoir séquencer le travail des ingénieurs et des équipes projets.

Notre dirigeante désire simplifier certains modes de travail, éviter les situations de travail en silo, et clarifier le rôle des encadrants et leur pouvoir de décision. Un travail est à faire sur les rôles et les responsabilités de chacun, il existe un fort sentiment d'iniquité face aux règles, il faut développer le travail entre directions.

Pour notre organisation syndicale, nous espérons que ce n'est pas un vœu pieux, c'est un sujet cardinal, nous avons rappelé à la présidente que le chantier était malheureusement à peine ouvert.

Entre autres la présidente évoque d'augmenter le plaisir au travail par la mise en place du projet Campus et de l'augmentation de la convivialité, dont acte.

Il faut développer le projet jeunes générations qui est un fort engagement sur les missions de service public.

Le contexte politique perturbé laisse les élus perplexes sur l'avenir de FTV : le mode de financement, la mise à plat de l'accord collectif, les critiques extérieures sur le traitement de l'actualité.

La direction promet la mise en place d'un dialogue permanent en attente du contrat d'objectif et de moyen. Une vision sur les orientations stratégiques est difficile, la présidente précise : « ne rien faire serait

mortel, avancer au-delà de 2028 ne sert à rien, c'est à nous de porter nos ambitions ».

Les élus rappellent l'obligation légale d'information consultation sur le projet stratégique, le financement et l'impact sur les salariés.

Ils dénoncent l'enchaînement des réformes et la mise en place au pas de charge de nouveaux outils qui provoquent de fort impact sur le personnel, la direction reconnaît les difficultés actuelles.

Le dialogue comme paramètre essentiel pour améliorer le fonctionnement de FTV: « *C'est une responsabilité de la direction* ».

Pour nos dirigeants, le financement nécessite un fonctionnement de notre entreprise optimal et ce sera le seul argument convaincant.

Une démarche de diagnostic partagé est la première des actions à mener en s'inspirant des autres pratiques de production en internes comme en externes.

Les idées des salariés et encadrants pour augmenter l'efficacité sont bienvenues...

L'évolution technologique première connue pour 2023/2025 c'est le déploiement de la technologie IP qui impactera les implantations géographiques secrétant plus de mutualisation et un regroupement de la maintenance.

Nous demandons également un dépoussiérage de la gestion de la carrière des élus qui ont besoin de plus de clarté et d'une vision à long terme.

Nouvelles plutôt rassurantes, la présidente réaffirme qu'il n'y a pas de prévision de plan social, et qu'à date il n'y a pas de plan de départ volontaire prévu.

Elle questionne les élus: « *Les salariés les plus âgés d'entre vous ne vous réclament pas un plan de départ à la retraite anticipée, cela pourrait intéresser certains?* ».

Il est vrai que malgré une pyramide des âges favorable à la réduction du personnel, cette proposition pourrait permettre à la direction d'accélérer le processus!

Notre organisation syndicale constate que l'on nous a proposé qu'une feuille de route, que la route peut changer à tout moment, que nous ne connaissons que très peu le temps du voyage et qu'elle peut être fortement cabossée!

Malheureusement cela ne va pas être facile d'embarquer le personnel de France Télévisions dans le carrosse de Madame la présidente.

Prochain CSE central prévu les 03 et 04 avril

Vos élus CSE central : Titulaires : Grégory HEN - Christophe BENS - Arlette LOUBEAU • **Suppléants :** Alina REBOREDO - Laurence ROMET • **Représentant Syndical :** Patrick PONS